

Qu'a fait le gouvernement? A l'égard des vieillards, le gouvernement continue de se comporter comme s'il n'y avait pas d'inflation au pays. Il a gelé les pensions de base et les majorations du supplément pour les vieillards les plus nécessiteux à un misérable 2 p. 100 par an sans tenir compte de l'augmentation réelle du coût de la vie au cours d'une année donnée. Dans sa guerre courageuse contre le dragon de l'inflation, le gouvernement a mis les vieillards à l'avant-garde. On a dit, il y a quelques années au sujet de la guerre à la pauvreté que pas un seul coup de feu n'avait été tiré. Je dois reconnaître qu'en ce qui concerne la guerre à l'inflation, au moins deux coups de feu ont été tirés: l'un contre les chômeurs et l'autre contre les vieillards du pays.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Le premier ministre, à plusieurs reprises, dans sa défense de sa prétendue guerre contre l'inflation s'est dit motivé par le souci qu'inspirent les petites gens à son gouvernement. Oublions un moment les centaines de milliers de petits privés de travail par suite de la politique délibérée de ralentissement du gouvernement. Il le fallait pour protéger, nous dit-on, les intérêts d'autres petits, ceux qui ont des revenus fixes, des pensions. En vertu de la mesure législative du gouvernement, dans l'ensemble un bénéficiaire de pension sans autre revenu n'a droit qu'à une augmentation annuelle maximale de moins d'un p. 100 de ce qu'il touche.

Nous savons tous fort bien ce qui s'est passé dans le seul domaine des prix de détail de l'alimentation depuis que le gouvernement a mis en application sa nouvelle loi sur la sécurité de la vieillesse. La situation tragique d'un titulaire de pension dans notre pays, qui essaie de suivre le rythme de telles augmentations de prix sans autre revenu qu'une pension qui n'augmente qu'à un taux de moins d'un p. 100 l'an, est honteuse.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: En nous tous, et notamment parmi les membres du gouvernement, cet état de choses devrait susciter un sentiment de culpabilité, de même que la détermination de redresser aussi rapidement que possible cette situation inhumaine, mais nous ne voyons rien venir du côté gouvernemental. En fait, le député de Bruce (M. Whicher) a estimé hier que la société juste était devenue une réalité pour les vieillards canadiens.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: Le premier ministre a cessé de faire état de ces petites gens. Malheureusement, dans le discours du trône, on ne voit rien qui indique la volonté du gouvernement de porter remède à cette terrible injustice. Comment prendre au sérieux les spécieuses platitudes débitées par le gouvernement sur l'isolement, alors qu'il ignore l'isolement dans lequel se trouvent tant de Canadiens qui ont apporté leur contribution à notre pays et qui méritent à tout le moins qu'on les traite d'une façon humaine? Le sort des personnes âgées ressemble étrangement à celui des chômeurs. Le gouvernement actuel s'y connaît pour créer un pareil état de choses, mais quand il s'agit d'y porter remède, c'est une autre histoire.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Il y a à peu près un an, j'ai parcouru le Canada pour souligner la situation critique des chômeurs.

M. Guay (Saint-Boniface): Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: Je tiens à dire au député de Saint-Boniface (M. Guay) que je suivais de très près ce qui se passait. J'ai été heureux d'apprendre qu'on légaliserait l'usage de la marijuana. Quand je parcourais le pays l'an dernier, je ne prétendais pas connaître toutes les réponses au problème du chômage. Mais à l'époque, le gouvernement refusait de reconnaître jusqu'à l'existence de ce problème. Notre parti avait pourtant fait quatre ou cinq suggestions positives.

• (1230)

M. Guay (Saint-Boniface): Je pose la question de priviège, monsieur l'Orateur. Le chef de l'opposition (M. Stanfield) fait encore des affirmations générales qu'il ne peut pas prouver. Je voudrais qu'il retire son allégation selon laquelle, alors qu'il se trouvait en vacances à la Guadeloupe, il aurait entendu dire que j'avais dit que l'usage de la marijuana allait être légalisé. Cette affirmation est fautive, et le député se doit de la retirer. Je n'ai jamais rien dit de pareil. S'il a entendu dire cela alors qu'il était en vacances, on n'en voit que mieux qu'il n'était pas...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je crois qu'il faut permettre à la Chambre d'entendre le chef de l'opposition poursuivre son discours. Il est de règle depuis longtemps que les députés croient leurs vis-à-vis sur parole. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de s'étendre plus longtemps là-dessus.

L'hon. M. Stanfield: Je ne veux pas être injuste pour le député de Saint-Boniface (M. Guay); c'est bien la dernière chose que je voudrais faire. J'entretiens pour lui les meilleurs sentiments. Il m'est d'un grand secours à la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: Il y a un an, nous travaillions à convaincre le gouvernement de vraiment s'intéresser à la question et de prendre des mesures positives afin de remédier au chômage. Nous avons avancé des propositions destinées à relancer l'économie. A l'époque, le premier ministre m'appelait le grand prophète de malheur du Canada. En fait, il a admis que j'avais raison lorsque, dix mois plus tard, son gouvernement a réduit les impôts. Il était trop tard, cependant, la mesure ne pouvait plus avoir grand effet sur le marasme du chômage que le Canada doit subir et devra subir le reste de l'hiver; c'était même trop tard pour qu'on puisse espérer un taux de chômage de 4 p. 100 avant le milieu de 1974, selon le Conseil économique du Canada.

Le gouvernement prétendait il y a un an, que le problème ne se posait pas. Cette année, il nous répond de deux autres façons. Au dire du premier ministre, les occasions d'emploi ne manquent pas actuellement, les petites annonces dans les journaux le prouvent. J'ignore à quel moment il a commencé à les lire. J'ai cru un moment qu'il avait entrepris un cours sur l'optimisme en statistiques, sous les auspices de l'ancien ministre des Finances. Mais il doit y avoir du vrai dans ce que dit le premier ministre, à voir la façon dont son ancien ami Pierre Vallières s'est trouvé si facilement un emploi. Deuxièmement, le nouveau ministre de la Main-d'œuvre (M. Mackasey) cherche à faire bonne contenance devant la confusion scandaleuse dans le versement des prestations d'assurance-chômage au moment voulu. Selon ce ministre—je regrette qu'il ne soit pas à la Chambre aujourd'hui—c'est la faute des requérants qui n'ont pas les connaissances voulues pour remplir des formules compliquées.